

Postulat – Les prestations sociales sont un droit... rendons-les plus accessibles !

Notre filet social doit être amélioré, mais il comprend déjà un ensemble de soutiens, fédéraux, cantonaux ou communaux, qui permet à de nombreuses personnes d'éviter la précarité la plus criante. Encore faut-il que les personnes qui ont droit à des prestations en bénéficient effectivement et évitent le phénomène de « non-recours ». Des études récentes dans les cantons de Berne et Vaud ont montré que le taux de non-recours y oscille aux alentours de 25%. On sait également qu'il frappe certaines catégories de la population en particulier. Selon une étude commandée par *Pro senectute* à la haute école zurichoise d'études sociales¹, 15,7% des seniors auraient mathématiquement droit aux prestations complémentaires AVS et ne les demandent pas. Parmi les 200'000 seniors qui vivent sous le seuil de pauvreté, la moitié est également dans une situation de non-recours. Le phénomène touche également plus les femmes ou les personnes d'origine étrangère.

Lutter contre le phénomène de non-recours est très difficile car les causes sont multiples : manque d'information (qui est le facteur principal), honte, peur (notamment lié au statut), etc. Envoyer un courrier, mettre les informations sur un site Internet est largement insuffisant et le travail le plus utile se fait sur le terrain, dans des échanges directs avec des bénéficiaires potentiel-le-s.

Conclusions

Sur la base, notamment, des recommandations formulées par l'Observatoire des précarités de la HETSL², ce postulat invite la Municipalité à présenter un ensemble de mesures de lutttes contre le non-recours qui viendraient renforcer celles qu'elle prend déjà, notamment par l'ARAS et son projet-pilote OASIS³. Il invite à considérer les axes et les mesures suivantes :

- *Mieux communiquer* : Mettre en place des campagnes de communication en associant les usagers/ères auxquelles elles s'adressent et déployer ces campagnes dans les quartiers ou les lignes de bus par exemple.
- *Développer la présence de terrain* : La meilleure méthode pour accompagner les bénéficiaires potentiel-le-s vers une demande, c'est de tisser une relation sur la durée, notamment via les travailleurs/euses sociaux/ales de proximité (TSP). Leur présence mérite donc d'être renforcée, par exemple en pérennisant le poste du TSP lié au projet « Quartier solidaire » au Cheminet, ainsi qu'en leur permettant de mettre en place des permanences sociales. Le dispositif OASIS, un projet pilote prometteur, mérite également d'être renforcé.
- *Renforcer l'accessibilité* : Il est important de s'assurer que les documents d'information principaux sont traduits dans différentes langues et qu'il est possible de se faire accompagner d'une traduction lors d'une consultation, par exemple en collaboration avec Migr'Info. Il faudrait également avoir recours aux normes du français « facile à lire et à comprendre » (FALC).

En donnant accès à des prestations sociales, les démarches suggérées évitent une dégradation de la situation pour les personnes concernées, une dégradation qui coûtera sensiblement plus cher à terme. C'est pourquoi je vous propose, chères et chers collègues, de prendre ce postulat en considération et de le renvoyer à la Municipalité.

Yverdon-les-Bains, le 19 septembre 2023

Julien Wicki

¹ <https://www.prosenectute.ch/fr/espace-pro/publications/observatoire-vieillesse/non-recours-aux-pc.html>

² <https://www.hetsl.ch/observatoire-precarites/espaces-thematiques/non-recours-et-accessibilite-des-prestations-sociales/#carousel-11996>

³ <https://oasis-junova.ch/>